Quelles sont les aides disponibles pour le développement des réseaux de chaleur ?

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Les aides régionales et nationales au développement des réseaux de chaleur

- Fonds chaleur (géré par l'ADEME depuis 2009)
  - Condition principale : au moins 50% d'EnR&R
  - L'aide doit avoir un impact positif sur la facture de l'abonné
  - Méthode nationale adaptée à chaque région
- Aide à la réalisation de schémas directeurs (ADEME)
- Aides de la Région
  - Co-financeur avec ADEME
  - Soutien au développement du secondaire
- Conseils Généraux
- Appels à projets nationaux BCIAT et CRE
- CEE
- TVA réduite pour les réseaux > 50 d'EnR&R
- FEDER

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE